



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Coefficients de l'examen du baccalauréat général

Question écrite n° 12212

Texte de la question

Mme Anne-Laure Babault appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les coefficients attribués à chaque discipline au baccalauréat général. Elle questionne notamment, concernant le tronc commun hors spécialité, le poids relatif de l'EPS, coefficient 6, par rapport à celui de l'épreuve écrite de français (5) ou de l'enseignement scientifique (6). Sous réserve des choix d'options et de spécialités des élèves, cela revient dans certains cas à minorer l'importance de matières fondamentales telles que le français, les mathématiques ou l'anglais dans la note finale de l'examen. Elle l'interroge donc sur les raisons qui ont conduit à ce choix de répartition des coefficients entre les différentes matières et sur une possible révision de ces derniers, visant notamment à redonner toute sa place à la langue écrite.

Texte de la réponse

La démarche éducative mise en place en faveur des élèves, pour être complète, requiert un équilibre entre la formation du corps et de l'esprit. L'éducation physique et sportive (EPS) s'inscrit également dans les objectifs de l'école en matière d'éducation à la santé et de formation du citoyen à adopter des gestes vertueux dans sa vie future. Par la pratique physique, sportive et artistique, il favorise en outre l'accès à un patrimoine culturel large. Le coefficient affecté à cette discipline au baccalauréat général et technologique reflète l'importance de ces enjeux. La récente crise sanitaire l'a encore démontré puisque la santé des jeunes s'est fortement dégradée (santé mentale, surpoids, obésité morbide à cause de l'inactivité physique, diabète). Les lourdes conséquences de cette période commencent à se faire jour. L'EPS répond à des problématiques de santé publique. C'est la raison pour laquelle le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse a mis en place les 30 minutes d'activité sportive quotidienne dans le premier degré, dans une démarche de prévention des risques liés à l'inactivité physique. L'éducation physique et sportive contribue également à inculquer des valeurs morales (respect d'autrui, respect d'un règlement, esprit d'équipe et bienveillance envers son prochain). Enfin, il est à noter que le coefficient affecté au français au baccalauréat général et technologique est au total de 10, réparti entre une épreuve écrite de coefficient 5 et une épreuve orale de coefficient 5, ce qui confère un poids conséquent à cette discipline fondamentale pour l'obtention du diplôme.

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Laure Babault](#)

Circonscription : Charente-Maritime (2^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12212

Rubrique : Examens, concours et diplômes

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 octobre 2023](#), page 9121

Réponse publiée au JO le : [16 janvier 2024](#), page 391